

URBANISME

UN NOUVEAU PROJET WILMOTTE POUR LA VILLE

SOISSONS L'architecte de renommée internationale a été choisi par la Ville au terme d'un concours. Natif de Soissons, Jean-Michel Wilmotte va en redessiner le "cœur de ville".

L'ESSENTIEL

- **La Ville a lancé** en juillet dernier un concours d'architectes pour la requalification du centre-ville.
- **40 cabinets** y ont répondu et trois ont été sélectionnés par la Ville en novembre. Ils ont rendu leur copie en février.
- **Parmi eux**, Jean-Michel Wilmotte, architecte natif de Soissons et de renommée internationale, qui vient d'être choisi par la commission d'appels d'offres.

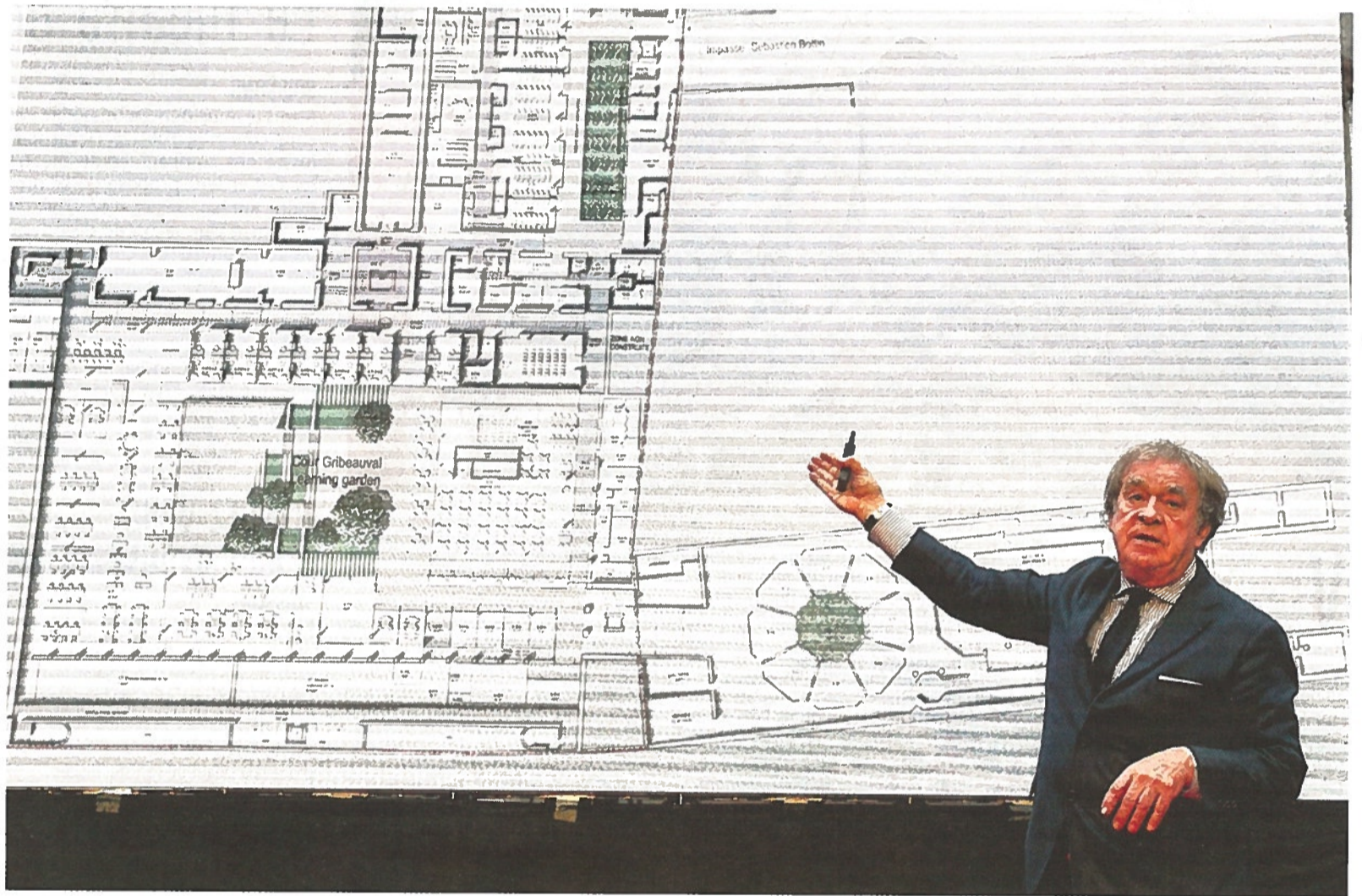
Les plans ne sont pas encore communiqués mais son nom est désormais connu : le lauréat du concours d'architectes qui a été lancé par la ville de Soissons en juillet dernier est un groupement constitué du cabinet Wilmotte et associés (mandataire du groupement), et des cabinets Gnat et Light Cibles.

Le maire de Soissons, Alain Crémont, souligne qu'il y avait « des beaux projets dans ce concours » et se réjouit du choix qui a été fait par la commission d'appels d'offres car « Jean-Michel Wilmotte a Soissons dans les tripes. Il connaît notre territoire, il est né ici. Il a arpenté les rues de Soissons. On sent dans ce qu'il propose qu'il y a une véritable identité. On sent qu'il a presque quelque chose de charnel avec cette ville. »

Le projet de l'architecte a donc évolué par rapport à celui qui a été rendu au début de la décennie

Le projet ne sera pas présenté tout de suite mais le maire exprime déjà un regret : « On a juste perdu 6 ans pour le cœur de ville » car c'est aussi un projet de Jean-Michel Wilmotte qui avait été choisi en 2010 par la communauté d'agglomération du Soissonnais dans une procédure de marché de définition.

La ville de Soissons n'avait pas engagé les travaux et le projet était devenu caduc en raison d'une décision de la Cour européenne rendant illicite ce type de procédures.



Jean-Michel Wilmotte, lors de la présentation du Sciences Po Campus 2022, l'un de ses derniers grands projets parisiens. AFP PHOTO / PATRICK KOVARIK

UN PROJET QUI A ÉVOLUÉ PAR RAPPORT À 2010

Le périmètre du concours lancé par la ville de Soissons en 2017 n'est plus le même qu'en 2010. Il contenait la rue Saint-Martin, l'axe Saint-Quentin/ Saint-Christophe, la place Fernand-Marquigny, la rue de la Buerie. Il se concentre désormais sur l'aménagement des espaces publics de l'axe Mantoue / Bannière et la rue de l'Évêché.

Il concerne le transept sud de la cathédrale, la place Fernand-Marquigny ainsi que les rues encadrant cette place.

Les amorces des rues du Beffroi, du Cloître et Jaulzy seront également intégrées dans la réflexion : ces axes étant connectés à la place Fernand-Marquigny. Le square Saint-Pierre et les rues l'encadrant, la rue de la Bannière et son articulation

avec la rue de la Résistance sont également concernées. L'architecte a aussi travaillé sur les places Saint-Christophe, de l'Évêché et la place Fernand-Marquigny-Est. Il dispose d'une enveloppe prévisionnelle de 9 millions d'euros.

« Il y a des choses qui ont évolué en fonction de la vision du maire », indique Alain Crémont. Le projet de l'architecte a donc changé par rap-

port à celui qui a été rendu au début de la décennie « mais il y a des fondamentaux : la pierre, le mobilier urbain... » Les éléments qui font qu'un projet Wilmotte est un projet Wilmotte.

Les premiers appels d'offres pour les travaux devraient être lancés début 2019. Le maire prévoit aussi « une consultation avec les habitants » et une réflexion sur le sta-

tionnement « pour ne perdre aucune place. » Il ne faudra toutefois pas attendre 2019 pour voir des travaux en centre-ville puisque ceux de la rue du Commerce, sur la même base que la rue Georges-Muzart, ont débuté lundi.

Ils devraient se terminer pour le 15 septembre pour une enveloppe de 600 000 euros. ■

LUDIVINE BLEUZÉ-MARTIN

L'EMPREINTE DE L'ARCHITECTE DÉJÀ VISIBLE À SOISSONS

L'empreinte de Jean-Michel Wilmotte est déjà visible à Soissons. L'architecte natif de la ville avait été choisi par la communauté d'agglomération en 2001 pour la requalification de l'ancienne caserne militaire. Le parc Gouraud compte aujourd'hui près de 120 entreprises pour 800 salariées et s'articule entre logements, entreprises et bâtiments recevant du public. L'architecte s'était inspiré du passé militaire du site en rehaussant les bâtiments pour leur donner de meilleures proportions. Ils reprennent les élé-

ments typologiques des pavillons de la caserne avec des toits à doubles pentes et des façades claires. Dans la Marne, il a créé une nouvelle cuverie pour la Maison de Champagne Laurent-Perrier en 2012. L'un de ses derniers gros programmes en France : les transformations majeures de la gare du Nord à Paris entre 2015 et 2023. À l'étranger : c'est notamment le siège mondial d'ArcelorMittal au Luxembourg pour 2021 ou encore la tour mixte à Dakar, au Sénégal pour 2020.